

Communiqué



La conférence anti-mines débouche sur une évaluation à mi-parcours

Genève, le 3 décembre 2012 – Les Ministres des Affaires étrangères de la Suisse et de la Slovénie ont été rejoints aujourd'hui par la Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, le Président du Comité international de la Croix-Rouge, la co-lauréat du prix Nobel de la paix de 1997 et plus de 800 participants, lors de l'ouverture de haut-niveau de la Douzième Assemblée des États parties (12AEP) à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel ou Convention d'Ottawa.

Lors de la 12AEP, la communauté internationale devra procéder à une évaluation - à mi-parcours - des efforts pour la mise en œuvre du *Plan d'action de Carthagène*, qui oriente les États dans le déminage, la destruction des stocks, l'aide aux survivants d'explosions des mines antipersonnel et à promouvoir l'acceptation de la Convention par tous les États au cours de la période 2010-2014.

Près de 30 des États parties de la Convention ont rapporté leur responsabilité pour un nombre significatif de survivants. Au cours de la semaine, la plupart de ces États parties rendront compte de ce qu'ils ont l'intention de réaliser pour aider les survivants, jusqu'au moment de la Troisième Conférence d'examen de la Convention en 2014.

Le déminage est un des principaux sujets de la réunion: jusqu'à cinq États parties sont tenus de déclarer qu'ils ont rempli l'exigence de la Convention de déminer leur territoire. En outre, les 36 États parties qui sont encore en train de remplir leurs obligations de déminage devraient rendre compte de leurs efforts.

«Je suis convaincu que le 12AEP réussira à relancer les engagements que nous avons pris dans le Plan d'action de Carthagène pour aider les victimes, détruire les stocks et nettoyer les zones minées», a déclaré l'Ambassadeur de la Slovénie Matjaz Kovacic, qui a été élu Président de l'Assemblée. «Notre travail cette semaine sera inspiré par le fait que, quinze ans après l'adoption de la Convention, il reste un tel intérêt de haut niveau dans cette cause», a ajouté Matjaz Kovacic, se référant à la participation des Ministres des Affaires étrangères suisse et slovène, ainsi que d'autres représentants de haut niveau dans l'Assemblée.

Le Ministre suisse des Affaires étrangères, Didier Burkhalter déclare que la réunion représente une occasion pour la communauté internationale de renforcer son engagement pour mettre fin aux souffrances causées par des mines antipersonnel. «La Convention d'Ottawa est un instrument exemplaire et dynamique. Il s'agit désormais d'intensifier encore nos efforts afin que les objectifs qui y sont énoncés, soient pleinement réalisés. L'élan qui a été le nôtre ces dernières années, doit perdurer et notre engagement doit être poursuivi. De cette manière, nous nous approchons un peu plus de cette vision d'un monde dans lequel les mines antipersonnel, ne font plus de victimes, et n'occasionnent plus de souffrances», a déclaré Didier Burkhalter.

La Slovénie a été également représentée par son Ministre des Affaires étrangères, Karl Erjavec. Le Ministre a également appelé la Convention une «success story», notant que «l'interdiction des

Unité d'appui à l'implementation de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel

GICHD | 7bis, avenue de la Paix | P.O. Box 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse | t. + 41 (0)22 906 16 56
f. + 41 (0)22 906 16 90 | press@apminebanconvention.org | www.apminebanconvention.org

mines antipersonnel est devenue une norme mondiale». Cependant, le Ministre slovène a aussi appelé à des efforts renouvelés pour l'acceptation universelle de la Convention.

De bonnes nouvelles sur ce front seront mis en évidence lors de la 12AEP: le Vice-ministre polonais des Affaires étrangères Maciej Szpunar, annoncera la ratification imminente de la Convention par la Pologne, qui deviendra l'État partie 161. Cela signifie aussi qu'avec la ratification de la Pologne, tous les membres de l'Union européenne seront liés par la Convention.

Avec le jour de l'ouverture de la 12AEP coïncidant avec la Journée internationale des personnes handicapées, la Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Navi Pillay, a saisi l'opportunité pour lier la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, et autres instruments des droits humains. «Lorsque les survivants d'explosions des mines et d'autres dispositifs explosifs, acquièrent un handicap, ils tombent sous le rayon d'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ou la CDPH», a déclaré Navi Pillay. «La CDPH offre un cadre juridique indispensable pour s'assurer que les droits fondamentaux des survivants soient au cœur de tout programme de lutte antimines».

La 12AEP continuera au Palais de Nations à Genève jusqu'au 7 décembre.

###

Pour plus d'informations veuillez contacter Laila Rodriguez au +41 (0)22 906 1656, +41(0) 79 375 7859 ou par courriel à: press@apminebanconvention.org. Suivez-nous sur notre site [web](#), [Facebook](#), [Flickr](#), [Twitter](#), ou sur notre compte Instagram sur votre mobile.